

# **MAIRIE DE LE MONTELLIER**

## **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 avril 2025**

L'an 2025, le 24 avril à 20h30, le Conseil Municipal de LE MONTELLIER, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Patrice MARTIN, Maire.

Date de convocation : 18 avril 2025 – Secrétaire de séance : Fabien Boeglin

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de présents : 9 – Nombre de pouvoir : 0 – Nombre de votants : 9

Etaient présents et ont pris part au vote : Patrice Martin, Fabien Boeglin, Patricia Monard, Emilie Carreau, Myriam Kerkeni, Karole Goncalves Mineiro, Alban Ridet et Jean-Michel Salvadori, Roger Poizat

Etaient excusés : Daniel Rousset et Karole Martignat

Le quorum étant atteint, Mr Patrice Martin, Maire, ouvre la séance.

Désignation d'un secrétaire de séance : il propose la désignation de Fabien Boeglin, conseiller, comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal à l'unanimité désigne Fabien Boeglin comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 mars 2025, Mr Patrice Martin, Maire, soumet à observation le procès-verbal de la séance précédente du conseil municipal. Aucune observation n'est apportée, le procès-verbal de la séance du 27 mars est approuvé.

### **> Bornes incendie**

Suivi du contrôle des débits des bornes incendie à faire tous les 3 ans pour un montant de 912 € TTC

### **> Devis changement du grillage de l'école**

Le devis de la société E-Labore s'élève à 3 840 € TTC pour 10 panneaux classiques et 13 panneaux renforcés.

Le conseil préfère la pose de 23 panneaux classiques. Un nouveau devis sera demandé.

### **> Suivi des travaux du parking**

L'entreprise chargée des travaux prévoit un surcoût lié à l'enrochement effectué pour soutenir la terre du côté de l'école.

### **> Vidéosurveillance**

La pose des caméras devrait s'effectuer début juillet.

## **> Pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux**

L'étude technique a apporté quelques modifications : 58 panneaux seront posés au lieu de 72.

## **> Questions diverses**

> Transport scolaire : la Région a décidé de rendre les transports scolaires payants pour les collégiens et les lycéens dès la rentrée 2025-2026. Ils resteront gratuits pour les maternelles et les primaires.

La commune s'étonne de ne pas avoir été prévenue alors que l'information a été donnée aux parents d'élèves et aux enseignants.

> Des parents d'élèves ont lancé l'idée de proposer une aide aux devoirs avec des parents bénévoles sur le temps 16h45 / 17h45. Le conseil craint un désengagement des parents assurant le temps périscolaire déjà en place.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, le Maire lève la séance à 22h15.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,  
Patrice Martin

Le secrétaire de séance,  
Fabien Boeglin